

ORME ROUGE

Nom botanique : Ulmus rubra (Mühl)

Famille : Ulmacée

Nom français : Orme rouge, orme gras, orme roux

Synonyme: Ulmus fulva Michx

Nom anglais : Slippery elm



Distribution géographique : Sud-Ouest du fleuve St-Laurent (Montréal), rive nord jusqu'à Québec

Habitat : Zone de rusticité 2a

Description: Nature (H ; 25 m, diamètre ; 60 cm). Vie = 125 ans. Écorce jeune; Plus foncée, brun foncée. Adulte; plus pâle, brunâtre, couverte de cannelures peu profondes. Couche de l'écorce externe brun uni. Cime Tabulaire. Branches principales relevées puis étalées et réclinées. Bois Dur, fort, résistant à la pourriture. Feuilles Les plus longues de tous nos ormes. (15 à 20 cm). Pétiole court. Dessus vert foncé, rugueux. Dessous plus pâle. Tordues. Jaune à l'automne. Fleurs Au printemps avant les feuilles. En ombrelles. Fruits Samares presque rondes, mai-juin.



Orme rouge comme bonsaï : Possède de très grosses feuilles qui nécessitent une défoliation avant de le présenter à l'exposition de la SBPM mais les couleurs de l'écorce méritent ce travail.

Substrat : Sol moyennement riche, humide. S'adapte à divers sols. 1 tourbe + 1 sable + 1 terreau + 1 chabasai + 1 m.o.

PH idéal : Alcalin. Ne tolère aucune trace de salinité du sol.

Taille : Taille de formation en dormance mais supporte la taille en tout temps Défoliation = 1 en été en juin. Couper la feuille en laissant la base et le pétiole de chaque feuille (Pétioles très courts). Pas de défoliation en août ni l'année du repotage car cela affaiblit l'arbre.

Ligature : En dormance ou après la défoliation. Attention, l'écorce interne est mucilagineuse (solution visqueuse) donc elle peut se décoller facilement lorsqu'on courbe trop la branche.

Repotage : En dormance, tôt au printemps avant le gonflement des bourgeons (levée de dormance)

Arrosage : Copieux et laissez sécher, entre 2 arrosages. Éviter la sécheresse car il la tolère peu.

Fertilisation : Éviter l'excès de fertilisant pour ne pas augmenter la salinité du sol. Petites concentrations riches en azote et potassium.

Emplacement estival : Essence de lumière, préfère le plein soleil, peut tolérer l'ombre légère.

Hivernage : À l'extérieur = Pot ; à l'abri du gel, ramure ; à l'abri du poids de la neige. Chambre froide ou serre froide (3 – 7°C). T° minimale tolérée = - 41 °C.

Multipliation : Par semis, bouturage de tige ou de racine. Marcottage. Facile à greffer.

Cueillette : Tôt au printemps avant que les bourgeons ne gonflent. Possède racines superficielles, plus faciles à récolter que les 2 autres ormes. Marcottage aérien si tronc trop long avant division des branches, se fait facilement.

Maladies : Sensible à la maladie hollandaise de l'orme mais moins que les deux autres ormes. Sensible à la tache noire de l'orme.

Insectes : Printemps, huile de dormance avant l'éclosion des bourgeons pour prévenir les aphides et les cochenilles.